Monsieur/Madame …

Viticulteur à …

Adresse

M. Hervé SERVAT

Directeur de la Direction Départementale des Territoires de Charente

43 rue du Dr Duroselle,

16000 Angoulême

Le 16 février 2022, à …

**Objet : éligibilité au régime de calamité agricole**

Monsieur le Directeur,

Viticulteur à … je vous sollicite concernant ma situation suite aux épisodes de gel de l’année passée. En effet mon exploitation a été considérablement impactée par ces aléas.

Exceptionnellement cette année, la vigne est éligible au régime des calamités agricoles sous conditions. Pour ma part, je réunis ces conditions dans la mesure où je ne suis pas assuré, que la perte de récolte que j’ai subie est supérieure à 30 % et que cela a entraîné une perte de chiffre d’affaires de plus de 11 %.

L’arrêté qui définit les communes éligibles à ce régime ne mentionne pas (COMMUNE D’EXPLOITATION), commune sur laquelle se trouve mon exploitation. Je vous sollicite donc afin de vous demander comment procéder afin que ma commune soit éligible au dispositif.

Dans l’attente de votre réponse, je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous,

Nom, prénom